

6H55 MOUVEMENT MOUTONNEUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
Siège social : 14 A Chemin du Communal-Gourdon
BAS EN BASSET (Haute Loire)
950 730 820 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2024

Le 26 novembre 2024, **Emilie RIZZO**, associée unique de la société **6h55 Mouvement Moutonneux**, a statué sur les questions suivantes :

- ...
- Décision de non dissolution de la Société à prendre en application des dispositions des articles L.227-1 et L.225-248 du Code de commerce suite à des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

...

SIXIEME DECISION

L'associée unique, conformément aux articles L.227-1 et L.225-248 du Code de commerce, constate que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

En conséquence, la Société n'est pas dissoute.

SEPTIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Signature :

Pour extrait certifié conforme
La présidente et associée unique
Emilie RIZZO

